RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six,
le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, salle Théophile Dobelle, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUBAËLE, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260924_16
↳ Commission locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Désignation d'un élu communal au sein de l'assemblée communautaire.

Date de la convocation
- **18 septembre 2026**

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents
M. Guy BOUTLEUX, Mmes Cécile DUQUESNE, Marie-José ROUSSEAU, M. Serge DEVIN, Mme Hélène COLL, M. Jean-Michel SAMUEL, Mme Pierrette CORDEBAR MERGLEN, M. Bruno LELEU, Mmes Micheline FOURNY, Fabienne NOURTIER, MM. Christian DESPIERRE, Marc DUBRULLE, Mmes Sylvie BAILLARD, Loëtitia HARDUIN, M. Bertrand ARBLAY, Mmes Sabine BERNARD, Noémie BRICHE, MM. Maxime SENECAL, Arthur BOISLEUX, Jean-Christophe GIRES, Mme Sandrine BARDEAUX, MM. Jean-Luc JOUGLEUX, Didier SERGENT, Philippe MORBIDELLI, Mme Valérie PROVIN.

Absents excusés ayant donné procuration
M. Christophe CAILLIER a donné pouvoir à Mme Cécile DUQUESNE
Mme Sylvie BAILLARD a donné pouvoir à M. Jean-Michel SAMUEL *(à compter de 19 h 43)*
Mme Marie-Simone POUBLON a donné pouvoir à M. Bertrand ARBLAY.

Absent excusé sans procuration
M. Mehdi GHEZAL.

A été nommé secrétaire de séance
M. Guy BOUTLEUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) – DÉSIGNATION D'UN ÉLU COMMUNAL AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

Vu le Code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C ;

Vu la création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) au sein de la Communauté d'agglomération du Boulonnais par délibération du Conseil communautaire du 30 avril 2026 ;

Vu l'article L. 2121-21 du C.G.C.T. ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner un représentant de la commune de Wimereux pour siéger au sein de la CLECT ;

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée délibérante de désigner Monsieur Christophe CAILLIER ;

En conséquence,

Après en avoir délibéré, par 22 voix « POUR » et 6 « ABSTENTIONS » ***(M. Jean-Christophe Gires, Mme Sandrine Bardeaux, MM. Jean-Luc Jougleux, Didier Sergent, Philippe Morbidelli, Mme Valérie Provin),***

Le Conseil Municipal,

DÉSIGNE Monsieur Christophe CAILLIER en qualité de représentant de la commune de Wimereux au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

DIT que la présente délibération sera notifiée à la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

L'Adjoint au Maire,
Guy BOUTLEUX.

Le Président de séance,

Signé électroniquement par :
Jean-Luc DUBAËLE
Date de signature : 28/09/2026
Qualité : Maire de la ville de WIMEREUX